

FICHE GUIDE : RÉDIGER UNE BIBLIOGRAPHIE

À quoi sert une bibliographie ?

Une bibliographie permet d'indiquer tes sources d'information à la personne qui lit ton travail.

Pourquoi citer ses sources :

- Pour vérifier la fiabilité de tes informations
- Pour apporter les preuves des arguments et/ou exemples utilisés pour ton travail
- Pour permettre à la personne qui lit ton travail de vérifier les informations que tu avances
- Pour adopter une démarche scientifique
- Pour respecter le droit d'auteur

Comment citer ses sources :

Pour rédiger une bibliographie, il faut respecter une norme (ou règle d'écriture) pour chaque type de document (livre, article de périodique, page Internet).

Les différentes normes :

La norme pour un livre :

NOM, Prénom. *Titre du livre*. Éditions, date de parution.

Exemple : GUÉNEAU, Stéphane. *L'avenir des forêts*. Belin, 2015.

La norme pour un article de périodique :

NOM, Prénom. Titre de l'article. *Titre du périodique*, date de parution, n°, pages.

Exemple : BLANCARD, Laure. Le plastique, c'est pas chic !. *Okapi*, 15/02/2019, n°1084, p. 10-17.

La norme pour une page Internet :

NOM, Prénom. Titre de la page Internet. In *Titre du site Internet* [en ligne]. Editeur, date de publication [date de consultation]. Disponible sur : adresse url.

Exemple : MAGNAN, Pierre. "Terra" de Yann Arthus-Bertrand, un monde sauvage au bord de l'extinction. In *France.tv.fr* [en ligne]. France Télévisions, 2015 [consulté le 19/09/2019]. Disponible sur : <http://geopolis.francetvinfo.fr/terra-de-yann-arthus-bertrand-un-monde-sauvage-au-bord-de-l'extinction-87679>